

Collecte des papiers-cartons

La collecte des papiers-cartons a lieu ***le mercredi toutes les deux semaines*** c'est-à-dire le mercredi des semaines impaires pour tous les villages de l'entité.

Pour de plus amples renseignements visitez le [site](#) de la société Terre

Tri correct de nos déchets

Le guide du tri sur fostplus (<http://www.fostplus.be/tpl/page.cfm?pagID=14>)

Vous y découvrirez aussi à quoi servent et que deviennent vos déchets.

Après le tri, vous pouvez soit déposer vos déchets recyclables à la collecte sélective, soit vous rendre au recyparc.

Dès que vous êtes inscrit dans votre recyparc, vous pouvez vous rendre dans tous les recyparcs de la zone Intradel, pour connaître les horaires et les déchets acceptés, rendez-vous sur : http://www.intradel.be/collecte_parcs.htm.